



**ARRETÉ n° 2023-2527/SG/SCOPP/BAICI du 21 novembre 2023
modifiant l'arrêté n° 2019-2288/SG/SCOPP/BAICI du 19 juin 2019
modifié, portant renouvellement des membres de la commission consultative de
l'environnement de l'aérodrome de La Réunion Roland Garros modifié**

LE PRÉFET DE LA REUNION

- Vu** le code de l'urbanisme, notamment ses articles L. 147-1 à L. 147-6 et R. 147-1 à R. 147-10 ;
 - Vu** le code de l'environnement, notamment ses articles L. 571-13 et R. 571-70 à R. 571-80 ;
 - Vu** le code de l'aviation civile ;
 - Vu** le décret du 20 juillet 2022 portant nomination de M. Jérôme FILIPPINI en qualité de préfet de la région Réunion, préfet de La Réunion
 - Vu** le décret du 22 août 2023 portant nomination de M. Laurent LENOBLE, sous-préfet, en qualité de secrétaire général de la préfecture de La Réunion, sous-préfet de Saint-Denis ;
 - Vu** l'arrêté n° 3219/SG/DICV/3 du 15 novembre 1994 portant création de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Saint-Denis-Gillot
 - Vu** l'arrêté l'arrêté n° 2019-2288/SG/DRECV du 19 juin 2019 portant renouvellement des membres de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de La Réunion Roland Garros et modifié par les arrêtés n° 2021-2081/ SG/DCL du 14 octobre 2021 et n° 2022-2166/SG/SCOPP/BAICI du 26 octobre 2022 portant renouvellement des membres de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de La Réunion Roland Garros ;
 - Vu** l'arrêté préfectoral n° 2310 du 27 octobre 2023 portant délégation de signature pour l'activité générale et l'ordonnancement des dépenses et des recettes à M. Laurent LENOBLE, secrétaire général de la préfecture de La Réunion, et à ses collaborateurs ;
 - Vu** Le courriel de l'aéroclub Roland Garros en date du 15 novembre 2022 ;
 - Vu** Le courriel de M. Frédéric DEMARTY, chef d'escale à AIR FRANCE en date du 9 novembre 2023 ;
 - Vu** Le courriel du Lieutenant-Colonel Julian CHOLLEY, chef du groupement d'appui à l'activité à la base aérienne 181 en date du 18 novembre 2023 ;
- Sur** proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRETE :

Article 1er : L'article 1 de l'arrêté n° 2019-2288/SG/DRECV du 19 juin 2019 modifié par les arrêtés n° 2021-2081/ SG/DCL du 14 octobre 2021 et n° 2022-2166/SG/SCOPP/BAICI du 26 octobre 2022 portant renouvellement des membres de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de La Réunion Roland Garros est modifié comme suit :

I- LES REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS AÉRONAUTIQUES :

	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Représentant du personnel	Monsieur Vincent TECHER CFTC	Monsieur Emmanuel DIJOUX CFTC
	Monsieur Vivien ROUSSEAU SNPL France ALPA	Monsieur Frédéric BENARD CFDT
	Madame Sihem BENBRIKA USAC-CGT	Monsieur Daniel NODODUS CGTR
Représentant des usagers	Monsieur Frédéric DEMARTY AIR FRANCE	Monsieur Patrick LAMETCHA AIR FRANCE
	Monsieur Xavier PROVENZANO Aéroclub Roland Garros	Monsieur Johny ÉTHEVE Aéroclub Roland Garros
	Lieutenant-Colonel Julian CHOLLEY Base aérienne 181	Capitaine David FONTANEAU Base aérienne 181
Représentant de l'exploitant	Monsieur Willy ETHEVE Société aéroportuaire Aéroport de La Réunion Roland Garros	Monsieur Marc DELANOË Société aéroportuaire Aéroport de La Réunion Roland Garros

II- LES REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Monsieur Eric DELORME Commune de Saint-Denis	Madame Julie LALLEMAND Commune de Saint-Denis
Monsieur Jean-Pierre MARCHAU Commune de Saint-Denis	Monsieur Mathieu RAFFINI Commune de Saint-Denis
Madame Marie-Lyne SOUBADOU Commune de Sainte-Marie	Madame Nadia WU-TIU-YEN Commune de Sainte-Marie
Monsieur Mario LECHAT Commune de Sainte-Marie	Madame Carole HIVANHOË Commune de Sainte-Marie

Monsieur Rémy LAGOURGUE Conseil départemental	Madame Valérie Françoise RIVIERE Conseil départemental
Madame Erika BAREIGTS Conseil régional	Monsieur Patrick LEBRETON Conseil régional
Monsieur le président de la CINOR	Monsieur Benjamin THOMAS CINOR

III- LES REPRÉSENTANTS DES ASSOCIATIONS :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Monsieur Claude CARPENTIER SREPEN-RNE	Monsieur Dominique GRANDGEORGE SREPEN-RNE
Madame Paulette DUBARD SREPEN-RNE	Monsieur Freddy CASTEL SREPEN-RNE
Monsieur Julien DELOMIER Ecologie Réunion	Madame Aurore BURY Ecologie Réunion
Monsieur Alain TROTET Ecologie Réunion	Monsieur Bernard de RANCHIN Ecologie Réunion
Monsieur Eric CHOUFFOT ADVINE	Madame Marie-Claude VIRAMA ADVINE
Monsieur François-Xavier COUZI SEOR	Monsieur Christian LÉGER SEOR
Monsieur Damien CHIRON SEOR	Monsieur Léo CHEVILLON SEOR

LISTE DES REPRÉSENTANTS DES ADMINISTRATIONS :

- Monsieur le directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement ou deux représentants, choisis notamment pour leurs compétences en matière d'environnement et d'aménagement,
- Monsieur le directeur général de l'agence régionale de santé de La Réunion ou son représentant,
- Monsieur le directeur de la sécurité de l'aviation civile océan Indien ou son représentant,
- Madame la directrice interrégionale pour météo France à La Réunion ou son représentant,

- Monsieur le directeur départemental de la police aux frontières ou son représentant,
- Monsieur le colonel commandant la gendarmerie de La Réunion ou son représentant.

Article 2 : Les autres dispositions de l'arrêté préfectoral n° 2019-2288/SG/DRECV du 19 juin 2019 modifié par les arrêtés n° 2021-2081/SG/DCL du 14 octobre 2021 et n° 2022/SG/SCOPP/BAICI du 26 octobre 2022 restent inchangées.

Article 3 : Le secrétaire général de la préfecture, le directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement, le directeur de la sécurité de l'aviation civile océan Indien sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le préfet, et par délégation,
Le secrétaire général,

Laurent LENOBLE